



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FORT-MAHON-PLAGE

### Table récapitulative Séance du 21 octobre 2026

Légalement convoqué le 15 octobre 2026, le Conseil Municipal s'est réuni le 21 octobre 2026 à 11 heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

| Numéro   | Objet                                                  | Décision du Conseil Municipal             |
|----------|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| 2026.92) | Subvention complémentaire à l'OMC                      | 10 voix pour - 4 n'ont pas voté - adoptée |
| 2026.93) | Désignation d'un correspondant « Incendie et secours » | 14 voix pour - 1 n'a pas voté - adoptée   |
| 2026.94) | Convention avec la Croix Rouge Française de la Somme   | 15 voix pour - adoptée à l'unanimité      |
| 2026.95) | Budget communal : décision modificative 3              | 15 voix pour - adoptée à l'unanimité      |
| 2026.96) | Budget assainissement : décision modificative 1        | 15 voix pour - adoptée à l'unanimité      |
|          |                                                        |                                           |

La séance est levée le 21 octobre 2026 à 12h

#### Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville [www.fort-mahon-plage.com](http://www.fort-mahon-plage.com) (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.